Zeitschrift: Archéologie vaudoise : chroniques

Herausgeber: Archéologie cantonale du Vaud

Band: - (2016)

Artikel: L'agglomération laténienne de Vufflens-la-Ville : organisation spatiale,

quartiers et fonctions

Autor: Demierre, Matthieu / Schopfer, Anne / Julita, Bastien

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1047741

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'agglomération laténienne de Vufflens-la-Ville

Organisation spatiale, quartiers et fonctions

Matthieu Demierre, Anne Schopfer, Bastien Julita et Alain Steudler Avec la collaboration de Sandro Bolliger, Aurélie Crausaz, Audrey Gallay, Sandrine Oesterlé et Aurèle Pignolet

es vestiges exceptionnels d'un nouveau site celtique établi au 2° siècle avant notre ère à proximité de la Venoge ont été découverts sur le tracé de la future RC 177. Les premiers résultats de cette fouille menée en 2015 et 2016 sur plus de 7000 m² permettent d'identifier plusieurs quartiers. Zones d'habitat, ensembles funéraires, secteurs voués à l'artisanat du fer et à la production de céramiques révèlent un centre proto-urbain à l'organisation spatiale complexe. L'analyse, qui ne fait que commencer, laisse entrevoir un site au potentiel scientifique extraordinaire.

Un paysage contraignant et une vision partielle

Le site s'adosse au versant sud d'un vallon assez large et pentu, où se distinguent deux terrasses principales. Bordé par des affleurements rocheux formant de petites falaises, ce val surplombe au sud la plaine alluviale de la Venoge (fig. 2 et 3). A l'est, le terrain s'ouvre sur une large terrasse, tandis qu'au nord et à l'ouest un sol accidenté et escarpé mène à des collines peu favorables à l'installation humaine.

Fig. 1
Exploration en cours au cœur de l'agglomération de Vufflens-la-Ville (© Archeodunum SA).

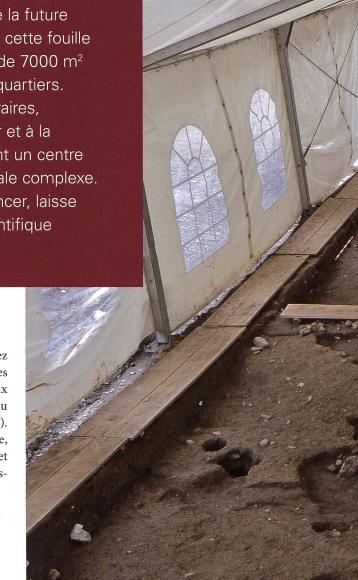
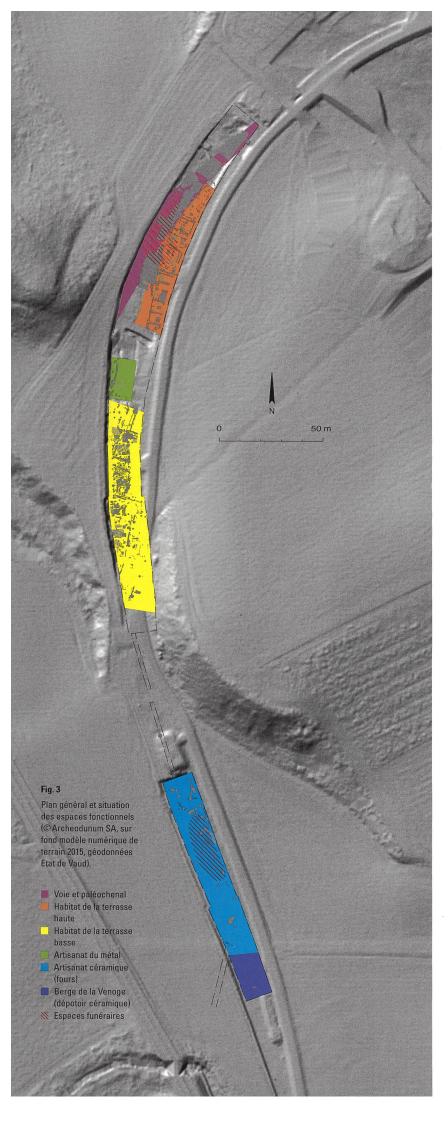


Fig. 2 Le vallon où se développait l'agglomération de Vufflensla-Ville, vu vers le sud (© Archeodunum SA).

La fouille, menée durant 15 mois par l'entreprise Archeodunum SA sous mandat de la Section d'archéologie cantonale, forme un ruban de 450 mètres de longueur, large d'un peu moins de 20 mètres. Les limites amont et aval de l'ag-





La terrasse basse : le cœur de l'agglomération

Localisée entre deux escarpements (fig. 3, en jaune), la terrasse basse semble correspondre au premier foyer d'occupation du site et présente une densité particulièrement élevée de vestiges. A cet endroit, six états de bâtiments succèdent aux premières installations, que l'*instrumentum* permet de situer au début du 2^e siècle avant notre ère (fibules en fer de schéma La Tène moyenne et bracelets en verre côtelés).

Cette zone résidentielle est marquée par une orientation très régulière et pérenne des édifices reconnus (fig. 4). L'axe des constructions, donné par les sablières et les fossés, varie entre 11° et 19°. Le systématisme de ces orientations semble résulter d'une planification urbaine caractéristique des agglomérations. L'implantation des maisons en terre et bois, dont l'ossature repose le plus souvent sur une technique mixte de poteaux et de sablières, a nécessité la création de terrasses artificielles pour s'adapter à la pente. Les premiers états de bâtiments sont caractérisés par des trous de poteaux de grandes dimensions emplis de blocs de pierre alors que, dans les phases plus récentes, les constructions sont en partie fondées sur des sablières basses. L'analyse du mobilier permettra de situer chronologiquement le passage entre les premiers bâtiments sur poteaux plantés et une architecture plus urbaine, marquée par la diversité des structures porteuses. Dans ce secteur, l'intérieur et l'extérieur des bâtiments se différencient par leurs sols. Des argiles fines de couleur jaune verdâtre sont utilisées pour aménager des sols en terre battue à l'intérieur des constructions, alors que des galets damés forment les niveaux de circulation extérieurs. Malgré de multiples rénovations et reconstructions, les édifices gardent généralement la même emprise au sol. Des changements d'affectation sont néanmoins attestés. Une habitation s'agrandit par exemple dans sa phase la plus récente en annexant une ancienne cour.

Un grand foyer quadrangulaire fait d'une sole en argile lisse installée sur un radier de galets occupe le plus souvent le centre des pièces (cf. encadré). Comme le suggèrent les déchets associés,

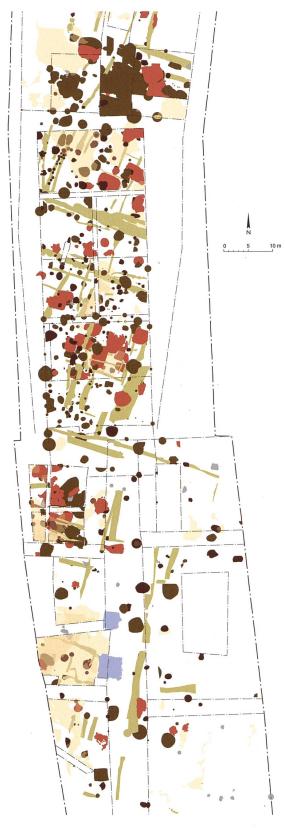


Fig. 4

Extrait du plan de la terrasse basse. La complexité de cet enchevêtrement de structures requiert une étude précise pour restituer les bâtiments et en comprendre l'évolution (© Archeodunum SA).

- Trous de poteaux
- Fosses
 - Sablières et fossés
- Sols et empierrements
- Foyers et zones rubéfiées
- Puits
- Blocs





Fig. 5 A Le foyer rainuré St. 1214 B Détail de la rainure et du décor (© Archeodunum SA).

Foyers construits...

L'habitat de la terrasse basse livre six foyers à sole d'argile pourvue d'une rainure périphérique, dont un sans doute décoré (fig. 5). Ces structures quadrangulaires, aux dimensions comprises entre 80 x 80 cm et 100 x 180 cm, sont en position centrale dans la pièce. Leur surface apparaît au niveau des sols en terre battue sous la forme d'une chape d'argile lissée et très indurée. Elle repose sur un radier de petits galets triés, disposés avec soin dans un creusement peu profond.

Des rainures rectilignes, larges de 2 à 3 cm et profondes de 1 à 2 cm, forment un cadre rectangulaire en bordure ou légèrement à l'intérieur de la sole.

Leur régularité et la présence d'un léger bourrelet indiquent que cet aménagement atypique est réalisé dans la chape d'argile encore crue. Il servait probablement à caler une petite paroi ou un cadre mobile. Cinq de ces foyers étaient apparem-

ment utilisés avec une potence, implantée au milieu d'un de leurs petits côtés. La fondation de cet aménagement est visible sous la forme d'un creusement ovale pratiqué après cuisson de la chape. Il intervient donc à la fin de la construction du foyer ou lors d'une réfection.

...et foyer décoré

A l'intérieur du cadre formé par la rainure périphérique, le foyer St. 1214 présente un décor constitué de deux fines stries parallèles gravées dans l'argile crue et profondes de 5 mm (fig. 5B). Relativement rares, les foyers à sole décorée d'incisions sont connus dès le début du Second âge du Fer en Gaule méridionale. Ils sont construits à partir d'un système de carrés ou de rectangles concentriques identique à celui utilisé à Vufflens-la-Ville, mais s'en distinguent nettement par leur riche décor géométrique formé de chevrons, de méandres, de hachures ou encore de triscèles.



Fig. 6

Vue aérienne de deux bâtiments de la terrasse haute, dont les parois sont marquées par des solins de pierres (© Archeodunum SA).

il s'agit dans la plupart des cas de foyers domestiques. Plus rarement, ils peuvent avoir servi au travail des métaux, comme l'attestent certaines concentrations de déchets de fonte en alliage cuivreux ou de battitures découvertes à proximité.

La terrasse haute: extension de l'habitat le long d'une voie

Les aménagements de la terrasse haute sont nettement moins denses et stratifiés que ceux de la terrasse basse. Leur implantation est conditionnée par la présence de paléochenaux. Ces fonds de rivière ont collecté les eaux de ruissellement et le plus large d'entre eux a pu servir d'axe de circulation en période sèche. Une fois comblé, son tracé a été repris par une voie de circulation en graviers damés, large de près de six mètres. Cet axe viaire fréquenté à la fin du 2e siècle avant J.-C. continue à déterminer l'orientation de l'ensemble des constructions du quartier. Elles se développent « en ruban » selon un module apparemment régulier. Il s'agit d'édifices rectangulaires de dimensions standardisées dont le petit côté, d'environ 6 m, borde la voie. Leur longueur peut être restituée à près de 9 m sur la base des deux seules maisons entièrement comprises dans le périmètre fouillé. Ces constructions en terre et bois sont établies sur des solins en pierres sèches (fig. 6). Dans les premières phases, un foyer rectangulaire

occupe généralement le centre des pièces, comme sur la terrasse basse. Les foyers plus récents sont en revanche circulaires, ne possèdent pas de radier d'installation et occupent des emplacements plus diversifiés dans les constructions. Leurs multiples réfections laissent supposer une utilisation dans le cadre d'activités domestiques ou artisanales particulières, qui restent à identifier. Des radiers de pierres de grand module occupent les espaces entre les bâtiments. Destinés à assainir le terrain, ils ont probablement servi de fondation aux niveaux de marche extérieurs.

A l'extrémité nord du site, ces empierrements et les foyers à sole d'argile sont absents et les bâtiments sont édifiés sur poteaux plantés. Une évolution générale de l'agglomération qui passe par un remplacement progressif des constructions légères par une architecture plus massive semble donc se dessiner. Reste à déterminer si cette évolution correspond à un développement géographique, chronologique, ou à un changement de fonction, voire une combinaison de plusieurs facteurs.

L'artisanat du fer: des ateliers de forge successifs

Le secteur localisé entre les deux zones résidentielles livre de nombreux déchets liés à l'artisanat du fer. La répartition des objets en cours de

Fig. 7 Chutes de demi-produits à extrémité enroulée (© Archeodunum SA).

fabrication et des chutes issues de la découpe du métal (fig. 7) montre que deux à trois ateliers de forge se sont succédé dans l'emprise fouillée, ou à proximité immédiate (fig. 8).

Le travail du fer est pratiqué dans la zone dès la fin de La Tène moyenne, mais le plus ancien atelier n'a pour l'heure pas pu être localisé. Il est attesté par trois fibules en cours de fabrication associées à un ensemble de chutes et d'extrémités enroulées de demi-produits. Ce riche corpus provient des niveaux de comblement inférieurs de l'un des paléochenaux, datés entre 200 et 150 avant notre ère.

L'atelier en activité durant la seconde moitié du 2e siècle avant J.-C. est matérialisé par un ensemble de structures associé à des rejets artisanaux. La fosse St. 172 contenait par exemple plus de 8 kg de scories, plusieurs chutes, ainsi qu'un ressort de fibule découpé, en cours de fabrication ou récupéré. Sa morphologie et le matériel associé évoquent une fosse-atelier, un type de structure connu dans d'autres agglomérations laténiennes comme Villeneuve-Saint-Germain (Aisne, F) ou Corent (Puy-de-Dôme, F). Plus au sud, la structure St. 495 livre un autre ensemble éloquent constitué de nombreux déchets (1,7 kg de scories, 4 chutes), d'une panne de marteau exposée au feu et d'un burin pour découper le métal. Plus fugaces, les creusements 2033 et 2104 fournissent également leur lot de reliquats liés au travail du fer (4 kg de scories, 15 chutes). Une couche charbonneuse riche en déchets métalliques (US 3267 et 2049) scelle enfin ces niveaux d'atelier, qui seront en partie recoupés après 120 avant J.-C. par un fossé (St. 488), dont le remplissage fournit plus de 18 kg de scories, des chutes et quelques outils (ciseau, scie, etc.).

L'ensemble de ces structures est scellé par un niveau de galets et de graviers riche en battitures (US 3001) recouvrant à la fois les ateliers précédents et le paléochenal. Datée de la fin du 2º siècle avant J.-C., cette couche a été fouillée par quart de m² afin d'étudier la répartition des battitures. Leur présence et un riche corpus d'objets liés au travail du fer (11,8 kg de scorie, 30 chutes) évoquent le sol d'une troisième forge, dont l'interprétation reste à valider.



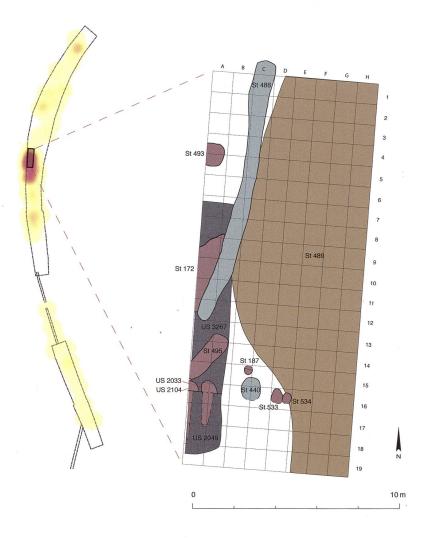


Fig. 8 Structures phase 1
Concentration des chutes liées à Structures phase 2
l'artisanat du fer et plan de la zone
d'atelier (© Archeodunum SA). Paléochenal St 489



Fig. 9 Ratés de cuisson issus du dépotoir de la plaine de la Venoge (© Archeodunum SA).

Les abords de la Venoge, un secteur voué à l'artisanat céramique

Au sud de l'agglomération, cinq fours de potiers sont répartis le long d'un ancien méandre de la Venoge, qui a servi de dépotoir et livré de grandes quantités de céramiques, dont de magnifiques ratés de cuisson (fig. 9). Ces fours sont relativement éloignés les uns des autres, de 8 mètres à plus de 30 mètres (fig. 10), et présentent des orientations variables.

Dans trois cas, un pilier central est attesté dans la chambre de chauffe (fig. 11-12). Les deux fours restants sont trop arasés pour se prononcer sur la nature des structures qui soutenaient la sole, mais leurs caractéristiques morphologiques sont suffisamment proches pour supposer qu'ils étaient du même type. Pourvus d'un seul alandier, ces fours à pilier central sont bien connus en Gaule, particulièrement dans le Sud-Ouest (Aquitaine et Midi-Pyrénées), ainsi qu'en Auvergne et en Franche-Comté. Ils sont en général dotés d'une sole rayonnante, un élément attesté à Vufflens-la-Ville uniquement sur la structure la mieux conservée.

Ces installations diffèrent de celles utilisées plus au nord à la même période, dans la plaine du Rhin, en Alsace, en Lorraine, dans la région bâloise et jusqu'en Franche-Comté. Dans ces régions, les fours de potier possèdent le plus souvent deux alandiers, la charge à cuire étant disposée

sur une plateforme pourvue d'une profonde rainure centrale qui donne son nom à ces fours dits « en grain de café ».

Organisation et chronologie

L'organisation de la zone de production de céramiques est encore très mal connue. Des structures légères (trous de poteaux, fosses, possibles sablières, sols de galets) ont été repérées en bordure de la surface fouillée, mais aucun plan de bâtiment n'émerge à la simple lecture des vestiges. L'étude des artefacts associés à ces aménagements sera indispensable pour en déterminer la fonction. Le remplissage de la fosse de travail du four St. 381 livre par exemple un ciselet, des chutes et des scories (850 g), qui témoignent de la proximité d'un atelier de forge.

Les marqueurs chronologiques du secteur couvrent toute la fourchette d'occupation du site, soit entre environ 175 et 100 avant J.-C. sans qu'il soit possible de déterminer si ces fours ont été utilisés simultanément ou s'ils se sont succédé. Pour situer plus précisément la période de fonctionnement des fours, il faudra notamment étudier la production céramique issue de leur démolition et du dépotoir associé, puis la comparer aux ensembles stratifiés des secteurs d'habitat. L'archéomagnétisme – une méthode utilisant l'orientation et l'amplitude du champ magnétique terrestre enregistrées dans l'argile cuite – permettra également de préciser la relation chronologique entre les différentes structures de chauffe.

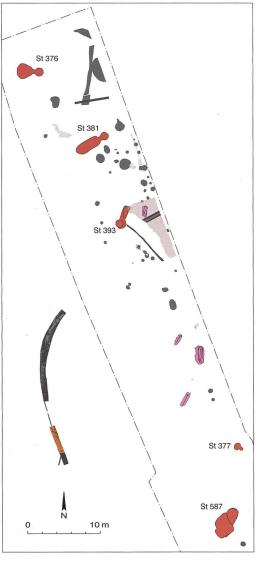




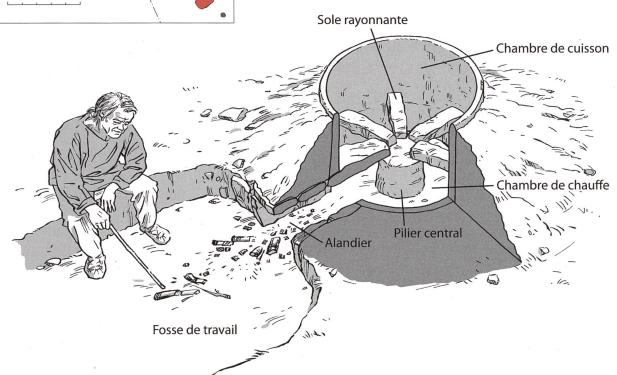
Fig. 10
Plan des vestiges et localisation des fours de potiers dans la plaine de la Venoge (© Archeodunum SA).

Fours de potier
Empierrements
Tombes

Structures en creux

Fig. 11 Le four de potier St. 381 (© Archeodunum SA).

Fig. 12
Restitution du fonctionnement d'un four de potier d'après les données de la structure St. 381 (© B. Reymond).



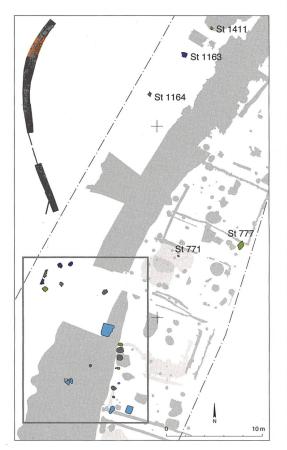




Fig. 13
Plan des structures liées au rite funéraire de la crémation identifiées sur la terrasse haute. (© Archeodunum SA).

avec parures LTC2
avec parures LTD1
avec autre mobilier
sans mobilier

Espaces et pratiques funéraires

Les deux espaces funéraires identifiés à Vufflensla-Ville sont situés à proximité immédiate de l'habitat ou d'un secteur artisanal avec lesquels ils coexistent au moins partiellement. Le premier, au nord, est caractérisé par des dépôts de crémation, alors que le second, au sud, rassemble des sépultures à inhumation.

Des sépultures à crémation dans le secteur nord

Dans le secteur de la terrasse haute, 24 fosses contenant des esquilles d'os brûlé mêlées à un comblement charbonneux sont pour l'instant considérées comme des vestiges liés au rite de la crémation. Un peu moins de la moitié des ensembles a livré des parures (fig. 13). Les petites fosses irrégulières présentent un diamètre généralement compris entre 25 et 50 cm. Les profondeurs conservées sont faibles; seules quatre d'entre elles dépassent 18 cm.

Deux structures, St. 1281 et St. 1287, se distinguent par leur forme quadrangulaire, des dimensions plus élevées et par un comblement constitué presque uniquement de charbon. L'une d'elle contenait même plusieurs bûches calcinées en place et pourrait être considérée comme un bûcher.

Urne, parures et dépôts de mobilier

Une seule fosse (St. 363) est formellement identifiée comme une sépulture, car elle était pourvue d'une urne en céramique surmontée d'un couvercle (fig. 14). Le récipient contenait un amas d'ossements associé à des fibules, bracelet et perle en verre exposés au feu. Neuf autres ensembles livrent des éléments de parure brûlés, le plus souvent trois à quatre fibules en fer, ainsi que des bracelets et des perles en verre (fig. 13, en bleu).

Cinq structures supplémentaires ont livré d'autres éléments de mobilier, le plus souvent des fragments de céramique épars et divers objets métalliques (tige, anneau, etc.) (fig. 13, en vert). Les dix fosses restantes ne recelaient que des esquilles osseuses mêlées au comblement charbonneux (fig. 13, en gris).

L'étude ostéologique et l'analyse de l'organisation des dépôts (présence d'un contenant périssable?) permettront de mieux caractériser ces vestiges et de déterminer quelles autres fosses peuvent également être considérées comme des sépultures.

Organisation spatiale et éléments de chronologie

Ces structures sont réparties sur une surface d'environ 650 m². Deux ensembles denses de six et douze fosses se distinguent au sud-ouest de l'espace funéraire, alors que six autres structures apparaissent plus isolées.

La répartition des marqueurs chronologiques montre que ces deux ensembles sont parfaitement cohérents. Les cinq fosses de la première moitié du 2° siècle avant J.-C. – variantes de fibules de Mötschtwil, bracelets côtelés en verre incolore à couverte interne jaune – sont concentrées sur une surface d'environ 70 m² au centre de la zone fouillée (fig. 13, bleu clair).

Les quatre structures postérieures à 150 avant J.-C. – fibule de Nauheim, bracelets à jonc lisse en verre pourpre et bleu, perles en verre à décor spiralé – sont quant à elles localisées à l'ouest de ce groupe plus ancien (trois occurrences) ou isolée au nord (une occurrence) (fig. 13, bleu foncé).

La découverte de sépultures à crémation datées de La Tène moyenne est en soi un fait exceptionnel, puisque cette pratique funéraire n'est attestée ailleurs sur le Plateau suisse qu'à partir de 150 avant J.-C. Autre fait marquant: des maisons sont édifiées à leur emplacement à partir du milieu du 2º siècle de notre ère. L'espace funéraire semble alors se décaler vers l'ouest, de l'autre côté de la voie de circulation.



Fig. 14 L'urne de la sépulture St. 363 (© Archeodunum SA).

Fig. 15

Extrait du plan des vestiges de la plaine de la Venoge et localisation des sépultures à inhumation (© Archeodunum SA).



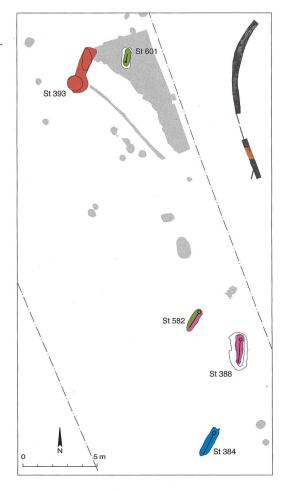


Fig. 16
La sépulture St. 388 et son mobilier : fibules en fer et perles incolore, brun, bleuvert naturel, noir et pourpre (© Archeodunum SA).



Des inhumations dans le secteur sud

Le second espace funéraire se développe à l'autre extrémité de l'agglomération, dans la plaine de la Venoge, à proximité des fours de potier et du dépotoir associé. Seules quatre sépultures à inhumation ont été mises au jour dans le périmètre fouillé.

Ces inhumations comprennent trois sépultures individuelles – celles d'un homme, d'une femme et d'un bébé décédé durant sa première année de vie – et une tombe double, un individu adulte probablement féminin accompagné d'un jeune enfant âgé d'environ un à deux ans.

Répartition et chronologie

Les sépultures sont localisées dans un intervalle d'environ 30 mètres qui sépare deux des cinq fours de potiers identifiés dans ce secteur (cf. fig. 10 et fig. 15).

Au nord, la fosse qui contenait un enfant de quelques mois (St. 601), scellée par un sol en galets, est étroitement liée aux structures domestiques ou artisanales. Elle fait partie d'un phénomène distinct et n'appartient probablement pas au même ensemble que les trois autres inhumations. En effet, de nombreux exemples de périnataux inhumés dans l'habitat existent pour le Second âge du Fer et la pratique est également attestée à Vufflens-la-Ville: deux enfants mortnés ou décédés quelques semaines après leur naissance ont été découverts dans de petites fosses implantées de part et d'autre d'une paroi appartenant à une phase précoce d'un bâtiment de la terrasse basse.

Les trois autres tombes sont regroupées plus au sud et la question de leur lien avec les structures artisanales du secteur reste pour l'instant entière. A ce stade de l'étude, la datation des fours, des possibles ateliers et du dépotoir doit encore être précisée. De plus, les éléments de chronologie disponibles pour les tombes sont peu nombreux. La seule à avoir livré du mobilier, la sépulture féminine St. 388, contenait deux fibules en fer à ressort large de schéma La Tène moyenne, et six perles en lignite, en ambre et en verre, des parures rattachées à la fin de La Tène C2 ou à La Tène D1a, soit vers 150 avant J.-C. (fig. 16).



Fig. 17
Sélection de parures de l'agglomération de Vufflens-la-Ville. Fibules, bague et rouelle en bronze, bracelets et perles en verre, en ambre et en lignite (© Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne. Photo Y. André).

Conclusion

Au terme de ce rapide tour d'horizon, le potentiel extraordinaire de ce nouveau site laténien de plaine du 2° siècle avant J.-C. ne fait aucun doute. A ce stade de l'étude, de nombreuses questions restent toutefois sans réponse. La structuration de l'agglomération se révèle notamment bien plus complexe que ce qu'un premier bilan, forcément schématique et réducteur, laissait entrevoir.

Les espaces fonctionnels – deux quartiers d'habitat bordés de sépultures et de zones artisanales périphériques – abritent des activités diversifiées: travail du métal et sépultures d'immatures se retrouvent parfois dans l'habitat de la terrasse basse, artisanat céramique et tombes à inhumation se côtoient en bordure de la Venoge, alors qu'au nord du site, des bâtiments remplacent en partie l'espace funéraire, alors repoussé de

l'autre côté de la voie. Pour aller plus loin, préciser la fonction et la datation de chaque construction, il faut désormais attendre les résultats de l'étude croisée des vestiges et du mobilier (fig. 17).

Gardons également à l'esprit que seule une petite portion du site a été explorée. Des prospections géophysiques de part et d'autre de l'emprise fouillée permettraient de déterminer l'étendue des nécropoles, l'ampleur des espaces artisanaux et d'estimer la taille de l'agglomération dans son ensemble

Enfin, pour évaluer la place et l'importance du site de Vufflens-la-Ville dans son contexte régional, un important travail de comparaison avec d'autres gisements laténiens doit être mené. Ce n'est qu'une fois toutes ces études réalisées que le potentiel scientifique du site sera pleinement exploité et que son image pourra être restituée au public.

BIBLIOGRAPHIE

Debord 1993

Jean Debord, «Les artisans gaulois de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne). Structures, production, occupation du sol», *Revue* archéologique de Picardie, 3, 1993, p. 71-110.

Julita, Schopfer, Demierre 2016 (AS)

Bastien Julita, Anne Schopfer, Matthieu Demierre, «Une nouvelle agglomération celtique dans le canton de Vaud », AS, 39, 2016, 4, p. 28-31.

Julita, Schopfer, Demierre 2016 (Afeaf) Bastien Julita, Anne Schopfer, Matthieu Demierre, «Une agglomération du 2° siècle avant J.-C. à Vufflens-la-Ville (VD, Suisse)», Bulletin de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer (Afeaf), 34, 2016, p. 53-56.

Kaenel 1990

Gilbert Kaenel, Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale: analyse des sépultures, CAR, 50, Lausanne, 1990.

Kaenel 2012

Gilbert Kaenel, *L'an - 58: les Helvètes:* archéologie d'un peuple celte, Le savoir suisse. Grandes dates, 82, Lausanne, 2012.

Le Dreff 2011

Thomas Le Dreff, «Fours et ateliers de potiers au Second âge du Fer dans l'isthme gaulois», *Aquitania*, 27, 2011, p. 19-59.

Roux, Raux 1996

Jean-Claude Roux, Stéphanie Raux, «Les foyers domestiques dans l'habitat lattois du II^e Age du fer (IV^e-I^{er} s. av. n. è.)», in Michel Py (dir.), *Urbanisme et architecture dans la ville antique de Lattes*, Lattara, 9, 1996, p. 401-432.